



**SYNDICAT DE TRANSPORT
ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
DE LA CORRÈZE**

Le Chadelbos
19600 Saint Pantaléon de Larche
Tél : 05 55 22 61 30
Fax : 05 55 22 64 10
Mail : syttom19@syttom19.fr
www.syttom19.fr

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Nombre de délégués titulaires en exercice :
Nombre de délégués présents :
Nombre de votants :
Nombre de pouvoirs :



L'an deux mille seize et le 24 mai à 14H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 17 mai 2016, s'est réuni à l'UIOM de ROSIERS D'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

Étaient présents : Mesdames Betty DESSINE, Michèle GUILLOU, Messieurs Bernard ROUGE, Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, André LAURENT, Jean-Pierre AOUT, Daniel ESCURAT, Michel SAUGERAS, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Henri GRANET, Jean-François LABBAT.

Absents excusés : Mesdames Jeanine VIVIER, France ROUHAUD, Messieurs Gérard FAISY, Philippe JENTY, Jean-François LOGE, Hervé GOUTILLE, Xavier GRUAT.

Pouvoirs : Monsieur Hervé GOUTILLE à Monsieur Marc CHATEL

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le Comité Syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.



DELIBERATION N° 2016/05/01 : ELECTION DU 2^{EME} VICE-PRESIDENT

Rapporteur : Monsieur Marc CHATEL

L'article 7 des statuts du SYTTOM 19 précise que le Comité Syndical élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, de trois Vice-Présidents, de deux Secrétaires Membres et 5 Membres.

Comme suite au décès de Monsieur Jean Marie FREYSSÉLINE, il convient de réélire un 2^{ème} Vice-Président.

L'élection du Président et des membres du Bureau se déroule comme pour l'élection du Maire et des Adjointes, les deux premiers tours à la majorité absolue, le troisième à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il n'y a pas de débat avant l'élection du 2^{ème} Vice-Président, le Président propose aux membres du Comité Syndical de procéder à l'élection du 2^{ème} Vice-Président.

Le Président du SYTTOM 19 a reçu la candidature de Madame Betty DESSINE déléguée de la Communauté d'Agglomération TULLE AGGLO.

MISE AU VOTE : Madame DESSINE est élue à l'unanimité, par les membres du Comité Syndical, 2^{ème} Vice-Présidente du SYTTOM 19.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
A Rosiers d'Egletons, le 24 mai 2016

Le Président,



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Marc CHATEL', is written over a circular stamp. The stamp contains the text 'SYTTOM' at the top and '19' at the bottom.

Marc CHATEL

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 27/05/2016 et publication ou notification du 27/05/2016

